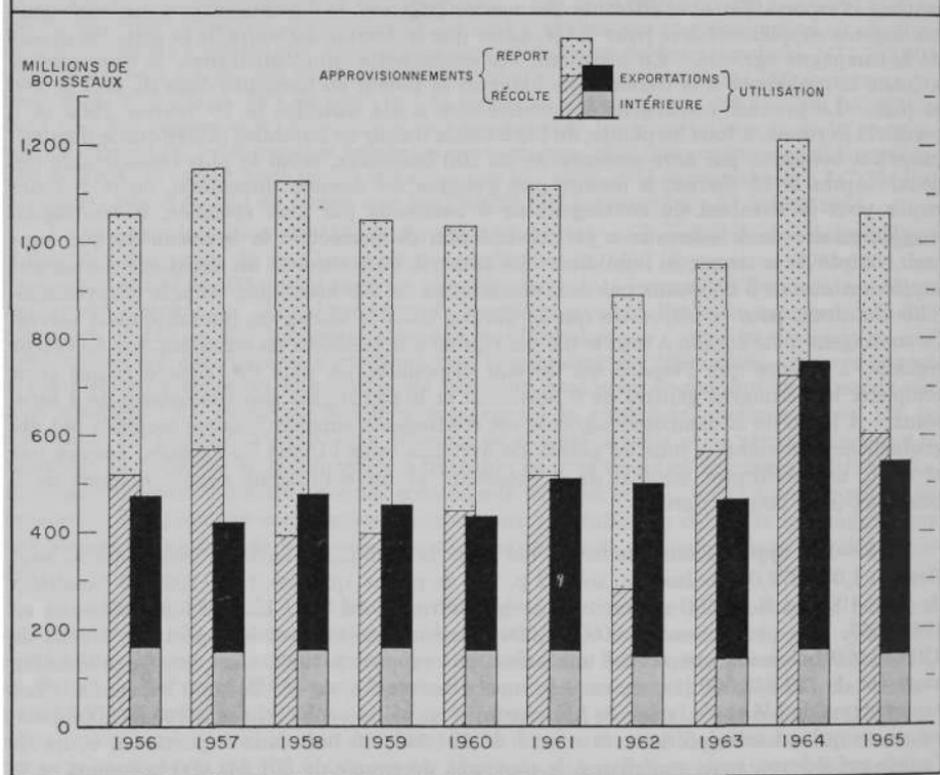


ces envois se sont donc classés au troisième rang des livraisons effectuées par les producteurs à la Commission au cours d'une campagne agricole. Le paiement final distribué aux producteurs a atteint le chiffre de \$200,107,000 dont \$12,281,000 versés aux producteurs de blé durum. Après déduction de la retenue faite en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, la moyenne du paiement final pour le blé de printemps (autre que le blé durum) a été de 38.124 cents le boisseau et pour le blé durum, de 39.579 cents le boisseau. Le paiement global pour le n° 1 du Nord entreposé à Fort William-Port Arthur ou Vancouver, avant la retenue, s'est élevé à \$1.88683 le boisseau.

APPROVISIONNEMENTS ET UTILISATION DU BLÉ CANADIEN
CAMPAGNES AGRICOLES CLOSÉS LE 31 JUILLET, 1956-1965



La campagne agricole 1964-1965 a coïncidé avec la troisième année du cinquième Accord triennal international sur le blé (A.I.B.) en vigueur depuis le 1^{er} août 1962. Les ventes aux termes de l'accord ont continué à se répartir assez largement entre 27 des 38 pays importateurs qui ont signé l'accord et qui achètent du blé ou de la farine de blé du Canada. Les achats de blé et de farine de blé canadiens en vertu de l'A.I.B. ont équivalu à 207,603,000 boisseaux au cours de 1964-1965 et ont représenté 35 p. 100 de toutes les ventes faites aux termes de l'Accord. Parmi les pays signataires de l'Accord, la Grande-Bretagne a été le principal acheteur de blé et de farine du Canada, les exportations vers ce pays s'étant élevées à quelque 80,148,000 boisseaux. Elle a été suivie du Japon, 50,172,000